

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence Conseil d'établissement

Séance ordinaire
Mardi 25 janvier 2022 en visioconférence via TEAMS

Procès-verbal **ADOPTÉ**

Présences :

Pour représenter les parents :

- M^{me} Catherine Fournel, présidente
- M. Evans Lévesque, vice-président
- M^{me} Julie Drapeau, trésorière
- M^{me} Nabila Yasmine Saidji
- M^{me} Sonya Trudeau
- M. Aurélien Dupuy

Pour représenter le personnel enseignant :

- M^{me} Anne Alain
- M^{me} Karine Dionne
- M^{me} Hélène Beaulieu
- M^{me} Marie-Renée Coulombe

Pour représenter le personnel de soutien :

- M^{me} Nancy Gendron

Pour représenter le personnel du service de garde :

- M^{me} Claudia Couture

Pour représenter les membres de la communauté :

- M. Réjean Martel, membre de la communauté

Direction de l'école :

- M. Maxim Pilote, directeur
- M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe

Absents :

- M^{me} Dominique Doré

Date : Le mardi 25 janvier 2022

Heure : 19h

Lieu : Visioconférence via TEAMS

Projet d'ordre du jour

Bloc d'ouverture

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2021¹
5. État de situation COVID

Bloc décision

6. Reddition des comptes sur des mesures ciblées
7. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)
8. Révision sur les règles de régie interne du service de garde (fiche 10)

Bloc de consultation

9. Information sur l'installation des lecteurs de CO2
10. Information générale :
 - a. de la présidente;
 - b. de la direction;
 - c. du représentant au comité de parents;
11. Divers
 - a.

¹ Document annexé

12. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Catherine Fournel, présidente de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

2. Vérification du quorum

M. Maxim Pilote, directeur, constate le quorum.

3. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Catherine Fournel présente l'ordre du jour.

CÉ.21-22 – 21 Il est proposé par Julie Drapeau appuyé par Hélène Beaulieu, d'adopter le projet d'ordre du jour.

4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2021 ¹

Modifications : Madame Catherine Fournel propose de mentionner que la révision sur les règles de régie interne concernant le service de garde a été abordée lors du dernier conseil d'établissement à la suite de questionnement des parents.

Suivi : Aucun suivi.

CÉ.21-22 – 22 Il est proposé par Hélène Beaulieu, appuyé par Julie Drapeau, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 30 novembre 2021.

5. État de situation COVID

M. Maxim Pilote énonce aux parents les changements en lien avec la situation COVID dans les écoles. Il précise d'abord que l'on assiste au désengagement total de l'Institut national de santé publique du Québec dans les établissements scolaires. En effet, les cas positifs au coronavirus n'exigent plus de reddition de compte au ministère de l'Éducation et seront gérés comme les cas de gastroentérite ou de grippe.

M. Maxim Pilote mentionne ensuite que les informations concernant les cas de COVID-19 seront uniquement envoyées aux parents d'élèves ayant reçu un test positif, ayant des symptômes ou encore ayant été en contact avec une personne positive. Dans les trois figures de cas, un isolement minimal de 24 heures sera exigé en plus de deux tests PCR ou tests rapides négatifs. Dans le cas

des élèves ayant testé positifs, un isolement de 5 jours sera exigé. De plus, les parents et la fratrie devront s'isoler pour la même période.

Madame Nabila Yasmine Saidji se questionne sur le nombre de boîtes de tests rapides reçues avant les fêtes. M. Maxim Pilote explique que le ministère de l'Éducation a basé l'envoi de tests rapides, lors de cette période, avec le nombre d'élèves présents au 30 septembre 2021. Toutefois, il mentionne que tous les élèves auront accès à une boîte de tests rapides lors de la prochaine distribution puisque le ministère de l'Éducation a questionné les directions sur le nombre d'élèves réel dans chaque établissement scolaire.

M. Maxim Pilote explique aux membres du conseil d'établissement que des plans de contingence ont été mis en place avec les décrets ministériels. Il rappelle qu'avec la nouvelle gestion des cas de COVID-19 dans les écoles, il est peu probable que les écoles ferment. Il mentionne également que le personnel scolaire n'est pas à l'abri du variant *Omicron* et que ceux-ci devront s'isoler en présence d'un cas positif. Si tel est le cas, il est possible qu'une technicienne en éducation spécialisée ou une éducatrice en service de garde remplace l'enseignant pour une période maximale de 5 jours et que la titulaire fasse du téléenseignement.

6. Reddition des comptes sur des mesures ciblées

M. Maxim Pilote présente un document sur les mesures ciblées pour reddition de compte. Il mentionne que le gouvernement demande d'indiquer le montant utilisé pour chaque mesure ciblée. Il survole chaque mesure puisque les membres du conseil d'établissement ont déjà abordé l'investissement et les dépenses lors d'une précédente rencontre.

CÉ.21-22 – 23

Il est proposé par Nabila Yasmine Saidji, appuyé par Sonya Trudeau, d'approuver la reddition des comptes sur des mesures ciblées.

7. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

Madame Alexandra Therrien annonce la reprise graduelle des activités parascolaires. Elle demande l'accord des membres du conseil d'établissement pour la tenue de cinq séances d'échecs au service de garde de l'école Les Primevères. Elle évoque que la professeure d'échecs se nomme Brigitte Lessard et que les coûts de 50\$ pour participer à cette activité seraient chargés aux parents.

CÉ.21-22 – 24

Il est proposé par Sonya Trudeau, appuyé par Aurélien Dupuy, d'autoriser l'activité d'échecs à l'école Les Primevères.

8. Révision sur les règles de régie interne du service de garde (fiche 10)

Madame Nancy Gendron propose de réintégrer les micro-ondes afin qu'il y ait plus de variété dans les repas des élèves et de faciliter la préparation des repas pour les parents.

M. Maxim Pilote rappelle que le débat en est un déchirant et qu'il sera difficile de trouver un consensus. Il propose que les membres du conseil d'établissement basent leur décision à la suite d'un sondage effectué auprès des parents des deux écoles.

Madame Sonya Trudeau propose que l'on termine l'année sans micro-onde considérant les contraintes liées à la pandémie. Elle évoque la possibilité de faire le sondage l'an prochain lorsque la pandémie sera terminée.

Monsieur Evans Lévesque propose que l'école Les Primevères et l'école Jouvence diffèrent au niveau de l'utilisation des micro-ondes en tenant compte des réalités des deux établissements.

CÉ.21-22 – 25

Il est proposé par Evans Lévesque, appuyé par Nabila Yasmine Saidji, de favoriser la réintégration des micro-ondes au service de garde de l'école Jouvence en tenant compte de la faisabilité de celle-ci. *7 membres pour, 2 membres contre et 3 abstentions : M. Aurélien Dupuy, Mesdames Hélène Beaulieu et Karine Dionne*

CÉ.21-22 – 26

Il est proposé par Catherine Fournel, appuyé par Nabila Yasmine Saidji, de créer un sous-comité paritaire pour l'année 2022-2023 afin de réfléchir à des solutions concernant l'utilisation des micro-ondes à l'école Les Primevères. *11 membres pour, 0 contre et 1 abstention : M. Aurélien Dupuy*

9. Information sur l'installation des lecteurs de CO²

M. Maxim Pilote mentionne que les lecteurs de CO² ont commencé à être installés dans les classes et sont présentement en calibration. Au niveau des prises de lecture, la moyenne doit être d'environ 2500 PPM par jour.

10. Information générale

a. de la présidente;

Madame Catherine Fournel remercie les membres du conseil d'établissement pour les échanges cordiaux lors de la réunion.

b. de la direction;

Aucune information.

c. du représentant au comité de parents;

M. Evans Lévesque n'a pu assister aux rencontres de comité de parents. Cependant, il tentera d'être présent le 9 février prochain.

11. Divers

Aucune information.

12. Levée de l'assemblée

M^{me} Catherine Fournel remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h28.

C.E.-21-22-27

Il est proposé par M^{me} Nabila Yasmine Saidji, appuyé par M^{me} Julie Drapeau, d'approuver la levée de l'assemblée par visioconférence via TEAMS.

Maxim Pilote
Directeur

École Les Primevères-Jouvence

Alexandra Therrien
Directrice adjointe

École Les Primevères-Jouvence

Catherine Fournel
Présidente du CÉ